

2^{ème} édition de la Journée annuelle sur la santé trans :

La formation aux personnes intervenantes en santé et services sociaux pour un système de santé inclusif

Information générale		
Organisation responsable de l'activité	CHU de Québec – Université Laval	
Clientèle cible	Toutes les personnes intervenantes et professionnelles de la santé et des services sociaux	
Compétences CanMEDS	☐ Expert	☐ Communicateur
	☒ Collaborateur	☒ Leader
	☒ Promoteur	☐ Érudit
	☐ Professionnel	
Format de l'activité	Hybride	
Lieu	Présentiel : Québec (salle multi du Centre de recherche du CHU de Québec) Distance : En ligne sur TEAMS	
Date	7 octobre 2025	
Horaire	8h30 à 16h	
Repas et collation	Les personnes participantes doivent apporter lunch (froid), breuvage et collation	

Membres du comité scientifique	
Dr Stéphane Bolduc, directeur du département de chirurgie de l'Université Laval, co-président	Mme Michèle Ricard, directrice de la qualité, de l'évaluation et de l'éthique, co-présidente
Mme Claude Amiot, Entraide Trans, membre	M. Yannick Gallant, agent de planification, de programmation et de recherche, membre
Mme Isabelle Jacques, adjointe à la directrice, membre	Mme Megan Richer, assistante de recherche, membre

Objectifs généraux de la journée
Au terme de cette journée, les personnes participantes seront en mesure de : - Intégrer à leur pratique et à leurs mandats des produits de formation et des dispositifs de transfert de connaissances sur la santé trans qui proviennent de différents milieux - Identifier des forces, des limites et des caractéristiques de ces produits de formation et dispositifs de transfert de connaissances sur la santé trans - Poser un regard critique sur la formation aux personnes intervenantes en santé et services sociaux pour un système de santé plus inclusif, notamment, de la santé trans.

Programmation	
8 h 30	Accueil des personnes participantes
9 h 00 – 9 h 20	Mot de bienvenue
9 h 20 – 9 h 40	Activité brise-glace
9 h 40 – 10 h 40	La contribution des organismes communautaires dans la formation du personnel soignant aux réalités de la santé trans
Sara Tremblay, Divergenres et Sidney Durand-Prémont, GRIS Québec Au terme de cette séance, les personnes participantes seront en mesure de : • D'intégrer à leur pratique et à leurs mandats des produits de formation et des dispositifs de transfert de connaissances sur la santé trans qui proviennent de milieux communautaires • D'identifier des forces, des limites et des caractéristiques de ces produits de formation et dispositifs de transfert de connaissances sur la santé trans *Une période de questions suivra la présentation	
Pause (15min)	
10 h 55 – 11 h 40	Module de concordance de jugement trans : une approche de la formation du personnel soignant aux réalités de la santé trans
Myriam Gauthier, inf., Faculté des sciences infirmières, Université Laval Au terme de cette séance, les personnes participantes seront en mesure de : • D'intégrer à leur pratique et à leurs mandats ce dispositif de transfert de connaissances sur la santé trans qui provient de la faculté des sciences infirmières de l'Université Laval • D'identifier des forces, des limites et des caractéristiques de ce dispositif de transfert de connaissances sur la santé trans *Une période de questions suivra la présentation	
Dîner (1h)	
12 h 40 – 13 h 25	La contribution de la recherche en santé et services sociaux dans la formation du personnel soignant aux réalités de la santé trans
Megan Richer et Dr Stéphane Bolduc, M.D, FRCPC, FAAP, Direction de la recherche, CHU de Québec – Université Laval Au terme de cette séance, les personnes participantes seront en mesure de : • D'intégrer à leur pratique et à leurs mandats des produits de formation et des dispositifs de transfert de connaissances sur la santé trans qui proviennent du milieu de la recherche • D'identifier des forces, des limites et des caractéristiques de ces produits de formation et dispositifs de transfert de connaissances sur la santé trans *Une période de questions suivra la présentation	

13 h 25 – 14 h 10	La contribution des organisations en santé et services sociaux dans la formation du personnel soignant aux réalités de la santé trans
Véronique Nadon, Psy. Éd et Alexia Beauregard, Psy. Éd, CIUSSS-CN Au terme de cette séance, les personnes participantes seront en mesure de : • D'intégrer à leur pratique et à leurs mandats des approches de transfert de connaissances sur la santé trans qui proviennent de milieux organisationnels de la santé et des services sociaux • D'identifier des forces, des limites et des caractéristiques ainsi que des fondements pour l'implantation de ces approches de transfert de connaissances sur la santé trans *Une période de questions suivra la présentation	
Pause (15min)	
14 h 25 – 15 h 10	Réflexion sur la formation
Françoise Susset, D. Ps, psy, Institut sur la santé trans IST-ITH Au terme de cette séance, les personnes participantes seront en mesure de : • Identifier des bons coups et mauvais coups, ainsi que des choses éviter pour les formations sur la santé des personnes trans et non-binaires • D'intégrer des conseils pour démocratiser les formations sur la santé trans, notamment auprès des personnes intervenantes du RSSS *Une période de questions suivra la présentation	
15 h 10 – 15 h 30	Plénières en petits groupes
15 h 35	Retour sur les plénières et fermeture de la journée

Accréditation
La présente activité constitue une activité de développement professionnel reconnue (catégorie A) au sens que lui donne le Collège des médecins du Québec pour laquelle Pédagogia reconnaît un maximum de 5 heures en Catégorie A. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation. La présente activité constitue une activité d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ; elle a été approuvée par Pédagogia pour un maximum de 5 heures en section 1. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation. Pour tout autre professionnel, cette activité donne une attestation de 0.5 UFC ou 5 heures de participation. Les participants doivent réclamer à leur ordre respectif un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.